



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 1100

Texte de la question

M Germain Gengenwin attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la nécessité d'inclure dans les programmes d'histoire l'enseignement du drame vécu par l'Alsace et la Moselle pendant la Seconde Guerre mondiale. Il lui demande de bien vouloir lui préciser son intention sur ce point d'éducation qui lui semble particulièrement important.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat est particulièrement attaché à ce que la Seconde Guerre mondiale fasse l'objet d'une étude approfondie dans les programmes d'histoire, et ce, particulièrement dans le second cycle. Cette question figurera désormais à la fois au programme de la classe de première à compter de la rentrée 1988 et de la classe de terminale à compter de la rentrée 1989. Pour celle-ci, il s'agira de dresser un bilan moral, politique et matériel du conflit. Pour ce qui est du choix et du traitement des faits les plus marquants de ce conflit, il convient de laisser aux enseignants la plus grande latitude, dans le cadre de la liberté pédagogique dont ils disposent. Le ministre d'Etat fait confiance à leur sens de l'objectivité et à leur compétence professionnelle pour évoquer le plus complètement possible la multitude de drames humains auxquels ces événements ont donné lieu.

Données clés

Auteur : [M. Gengenwin Germain](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1100

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2262